

ENTENTE SUR LE
DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL

2000
2005

Projets
et programmes



Québec 
Ministère de la Culture
et des Communications


Ville de Montréal

23) Poursuivre le soutien aux programmes relatifs à la promotion du patrimoine, à la sensibilisation au pluralisme, aux arts de la scène, aux arts visuels, aux métiers d'art et à l'accès public aux musées

On estime que 80 % de l'activité culturelle du Québec naît à Montréal. Afin d'augmenter l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture, les partenaires de l'entente ont résolu de soutenir les initiatives de mise en marché et de développement de nouveaux publics prises par des organismes des secteurs des arts visuels, des métiers d'art, des arts de la scène, du patrimoine et de la muséologie.

Creuset québécois de l'interculturalisme, Montréal accueille des institutions, des créateurs et des artistes de diverses origines et cultures. Pour que cette diversité produise toute la richesse qu'elle recèle, des ponts doivent être jetés entre créateurs et publics de toutes cultures. Depuis 1995, les partenaires soutiennent les actions favorisant cette intégration culturelle, et ils continueront de le faire dans le cadre de la nouvelle entente.

Montant total: **3,16 M\$**
Répartition: **632 000\$/an**

24) Soutenir un fonds de dynamisation culturelle

Certains quartiers de Montréal recèlent des richesses patrimoniales et culturelles qui ne sont pas assez connues. Le fonds de dynamisation culturelle créé dans le cadre de l'entente servira à faire la promotion du patrimoine bâti de ces quartiers, au moyen de publications, et à donner une plus grande visibilité aux événements culturels qui s'y déroulent.

Montant total: **160 000\$**